

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2020

PLF POUR 2021 - (N° 3360)

AMENDEMENT

N° II-CF367

présenté par

M. Pupponi, M. Pancher, Mme Pinel, M. Simian et Mme Park

ARTICLE 33

ÉTAT B

Mission « Relations avec les collectivités territoriales »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.